



MAIRIE D'AIGNE
8-10 Place de la Fontaine
34210 AIGNE

Tel: 04.68.91.22.47
Fax: 04.68.91.80.65
mairie-aigne34@orange.fr

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 02 mars 2026

Ouverture de la séance : 18 heures 00

PRÉSENTS : VIDAL Dominique, SEGUY Gilles, DECOR Mary, CHOUPAC Gérard,
MAS Claude, CARRERE Nathan, GLEIZES Julien,

EXCUSES/ABSENTS : VERMER Josianne

Secrétaire de séance : MAS Claude

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2025
- 2/ Approbation du CFU 2025 –
- 3/ Sinistre du 12/02/2026 – Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités.
- 4/ Questions diverses.

1/- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2025.

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 22 décembre 2025.
Approuvé par les membres du conseil municipal présents lors de la séance.

2/- Approbation du CFU 2025

En vertu de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, pendant l'adoption du compte financier unique et bien que Madame VIDAL Dominique, Maire de la commune puisse assister à la discussion, cette dernière doit se retirer au moment du vote ;

Il appartient donc au Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un Président de séance pour l'adoption du CFU

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'élire Gilles SEGUY comme Président de séance pour le vote du compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales relatif à la présentation et à l'approbation des comptes des collectivités,

Vu le Compte Financier Unique (CFU) de la commune pour l'exercice 2025 établi par l'ordonnateur et le comptable public,

Vu l'exposé de Madame VIDAL Dominique, Maire de la commune, présentant les résultats budgétaires et financiers de l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré,

Décide :

1. D'approuver le Compte Financier Unique (CFU) pour l'exercice 2025, tel qu'il a été présenté – Tableau annexé à la présente
2. De constater que les résultats budgétaires et financiers de l'exercice 2025 sont conformes aux données transmises par le comptable public et par l'ordonnateur.

Adopté à l'unanimité

3/- Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques – sinistre du 12/02/2026

Madame le Maire expose :

- Le projet consiste en la remise en état du cimetière communal dévasté suite au passage de la tempête Nils du 12/02/2026.
- Le cimetière d'Aigne est en gestion régie municipale.
- Lors de la tempête, une vingtaine d'arbres essence cyprès, ont été endommagés : arbres déracinés entièrement qui sont tombés au sol et sur certaines sépultures et arbres fragilisés qui menacent de tomber entraînant de nouveaux dégâts.
- L'allée centrale en goudron du cimetière a été entièrement défoncée et rend difficile et dangereux l'accès aux divers espaces du cimetière. Elle n'est plus du tout praticable, particulièrement sur la partie qui accède à la parcelle A1085 (cimetière neuf).
- Dès le jour même de la tempête, le cimetière a été fermé, interdit au public et l'arrêté N°2026-07 diffusé le 16/02/2026.

Les travaux prévus en urgence s'établissent ainsi :

1/ concernant les arbres :

Démontage de cyprès couchés ou penchés menaçant de tomber dans le cimetière
20

Nettoyage du site et évacuation des végétaux.

2/ concernant l'allée centrale :

Travaux de voirie (terrassement, réglage, compactage revêtement, fourniture et pose de caniveaux le long de l'allée...)

Travaux adduction eau potable : remise en service de l'eau dans le cimetière (tranchée, raccordement, PEHD, sablage, robinets,)

Travaux de dessouchage

Travaux mise en drainage des sols du cimetière

Madame le Maire présente le coût estimatif de ce projet qui s'éleverait à **44 135,00€ HT.**

1/ Montant estimatif des travaux

Le tableau ci-dessous résume les coûts à engager par la commune de AIGNE

Postes dépenses	Montant estimé
Démontage des cyprès	7 500,00€
- Nettoyage du site - évacuation végétaux	2 000,00€
- Travaux préparatoires	500,00€
- Travaux de voirie allée centrale	8 175,00
- Travaux adduction eau potable	7 950,00€
- Travaux de drainage	10 350,00€
- Travaux évacuation et broyage souches cyprès	7 610,000
Total projet HT	44 135,00€

2/ Financement envisagé

Aides Minimales sollicitées (sur montant de base de 44 135,00€ HT minimum)

- DSEC 2026 -40%	17 654,00€ HT
- Autofinancement - 60%	26 481,00€ HT
- Total projet € HT	44 135,00€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE à l'Unanimité les coûts à engager par la commune de d'AIGNE pour la remise en état du cimetière suite à la tempête Nils du 12/02/2026

ACCEPTE à l'Unanimité de solliciter une aide auprès de l'État, dans le cadre de la Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques.

DONNE MANDAT à Madame le Maire pour signer tout document relatif à la suite de ce dossier.

4/- Informations diverses

4-1/ Devis volets roulants pour logement N°2 Rue Saint Martin - Le Conseil Municipal met en attente la décision sur ces travaux.

4-2/ Devis pour isolation et climatisation appartements 601 et 602 et pour réaménagement des salles de bains 601 et 602

- Isolation 601 : Bricolonzac - 14 708.40€ TTC
- Isolation 602 : Bricolonzac - 7 672.62€ TTC
- Climatisation, VMC, tableau électrique 601 : Roméro Elec - 6 144.68€ TTC
- Climatisation, VMC, tableau électrique 602 : Roméro Elec - 8 892.73€ TTC
- Salle de bains 601 : Carbonnel JM - 4 955.50€ TTC
- Salles de bains 602 (2 espaces) : Carbonnel JM - 8 397.40€ TTC

Accord du conseil Municipal.

4-3/ Appartement 604 – Mis en location au 01/03/2026 – loyer 450.00€

L'ordre du jour étant épuisé,

Madame Le Maire lève la séance à 20 heures 00
Le 02 mars 2026

Le Maire

Le secrétaire de séance

Dominique VIDAL

Claude MAS